

Certificat de surface privative

Numéro de dossier : 2411-20447 Date du repérage : 19/11/2024 Durée du repérage : 01 h 00

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-l.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département :.... Paris

Adresse :........... 7 Rue des Cottages Commune :....... 75018 PARIS

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : . **Mme DESRUES** Adresse : **7 Rue des Cottages**

75018 PARIS

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : SARL DAMREMONT - CONNEXION

DAMREMONT

Adresse : 47, Rue Damrémont

75018 PARIS

Repérage

Périmètre de repérage : Toutes parties accessibles sans démontage ni destruction

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : SCORDEL jacquelin

Raison sociale et nom de l'entreprise : DIAG 75

Adresse : TMM - 33, avenue du Maine

Désignation de la compagnie d'assurance : ... AXA

Numéro de police et date de validité : 10592956604 / 31/12/2024

Superficie privative en m2 du lot

Surface Loi Carrez totale : 41,12 m² (quarante et un mètres carrés douze) Surface au sol totale : 41,12 m² (quarante et un mètres carrés douze)

Certificat de surface



Résultat du repérage

Date du repérage : 19/11/2024

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : **NEANT**Représentant du propriétaire (accompagnateur) : **SANS ACCOMPAGNATEUR**Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Justificatif (surface exclue Loi Carrez)
6ème étage - Palier	1,60	1,60	
7ème étage - Séjour/Cuisine	24,48	24,48	
7ème étage - Chambre	10,39	10,39	
7ème étage - Salle de bains	4,65	4,65	

Superficie privative en m² du lot :

Surface Loi Carrez totale : 41,12 m² (quarante et un mètres carrés douze) Surface au sol totale : 41,12 m² (quarante et un mètres carrés douze)

F. autre élément constitutif non pris en compte pour le calcul de la surface privative :

Balcon: 2.50 m²

1 La présente attestation ne préjuge nullement de la situation juridique des locaux mesurés.

Par l'application de l'article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 la surface mesurée est celle du local tel qu'il se présente matériellement au jour de la visite, peu important sa désignation dans le règlement de copropriété et peu important que le règlement de copropriété n'ait pas été modifié pour tenir compte des aménagements intervenus.

De plus, La surface mesurée correspond à la surface privative présentée par le demandeur.

Fait à **PARIS**, le **19/11/2024**

Par : SCORDEL jacquelin

29, Rue Salneuve - 75017 PARIS SIRET: 522 373 430 00027 Tél: 01 4254 18 64 - Fax 101 53 28 30 59 Email: info@diag75.com

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.